

Hommage à l'action de Georges Villain (1881-1938), professeur à l'Ecole dentaire de Paris, pendant la Grande Guerre

MOTS-CLES : HISTOIRE, DENTISTERIE, PREMIERE GUERRE MONDIALE.

Homage to Georges Villain (1881-1938), professor at the Dental School of Paris, during the Great War

KEY-WORDS : HISTORY, DENTISTRY, FIRST WORLD WAR (WWI).

Xavier RIAUD*

RÉSUMÉ

Professeur de prothèse à l'Ecole dentaire de Paris au début de la Grande Guerre, Georges Villain prend en charge le centre de traitement ambulatoire pour les soldats français blessés au visage, centre institué par l'école en août 1914. Secrétaire à la Fédération dentaire nationale, il travaille d'arrache-pied à la reconnaissance dans l'armée, du statut et du grade de dentiste militaire, ce qu'il obtient en 1916 par un décret signé de la main même de Raymond Poincaré. La même année, il organise le premier Congrès dentaire interallié dans la capitale dont il assure lui-même la publication des actes, un an après. Pendant la guerre, il est chargé de missions par le Sous-secrétaire d'Etat au Service de Santé, en Angleterre en 1916, puis en Amérique en 1918, où il assure de nombreuses conférences mettant en valeur le travail des scientifiques français. Après la guerre, son travail ayant été reconnu aussi bien en France qu'à l'étranger, il devient en 1924, président de la Fédération dentaire nationale (FDN), puis en 1926, directeur de l'Ecole dentaire de Paris et enfin, en 1931, président de la Fédération dentaire internationale (FDI). Lorsqu'il décède en 1938, suite à un accident de voiture, il est pleuré unanimement par la communauté dentaire internationale.

SUMMARY

Professor of Prosthetic Dentistry at the beginning of WW1, Georges Villain became Director of the Center of Ambulatory Care for wartime facial injuries, created by the Dental School of Paris. As National Dental Federation Secretary his major task was to claim a special status and rank for the military dentists. This was finally obtained by a 1916 Decree signed by President Raymond Poincaré himself. The same year, Villain organized the first Dental Interallied Meeting in Paris, editing alone the proceedings. One year later, he is sent by the State Secretary for Health Services on mission to Great Britain, then, in 1918, to United States, conducting there several meetings to promote the quality of the French Scientific Research. In post-war years, his work being widely acknowledged in France and abroad, Professor Villain became National Dental Federation President then, in 1926, Director of the Dental School of Paris. In 1931 he was elected World Dental Federation President. He died in 1938 in a car accident and was unanimously regretted by the whole International Dentistry Community.

Etudiant globe-trotter

Georges naît à Paris, le 31 mai 1881. D'une famille modeste et ayant perdu son père de très bonne heure, il entre comme apprenti mécanicien chez Georges Viau, un dentiste parisien. Puis, son apprentissage fini, il part étudier en Angleterre chez un dentiste qui devient ainsi son précepteur. Durant son séjour, il acquiert une solide connaissance de l'anglais. En 1902, de retour à Paris, il entre à l'Ecole dentaire de Paris. En 1903, il obtient la qualification de chirurgien-dentiste à la Faculté de médecine de Paris. En 1902, il est préparateur du cours d'orthodontie de l'Ecole dentaire de Paris, puis, démonstrateur en 1904. En 1905, Charles Godon, fondateur en 1880 et directeur de l'Ecole dentaire de Paris, pressentant l'excellence chez le jeune homme, le décide à entreprendre un séjour aux Etats-Unis pour y poursuivre ses études. Une fois là-bas, il s'inscrit à l'Université de Pennsylvanie. Il obtient son DDS (Doctor of Dental Surgery) en 1906 [21].

* Centre François Viète d'Histoire des Sciences et des Techniques de Nantes (EA-1161).
145, route de Vannes, 44800 Saint Herblain, e-mail : xavier.riaud@wanadoo.fr

Une carrière d'enseignant

De retour à Paris, il devient l'assistant d'Isaac Davenport, dentiste américain installé dans la capitale, et reprend sa place dans le corps enseignant de l'Ecole dentaire de Paris. En 1907, il est reçu au concours de chef de clinique de prothèse, puis à celui de professeur de clinique de couronnes et bridges, et orthodontie en 1908. En 1909, il est nommé professeur du cours théorique de prothèse, bridge et orthodontie, fonction à laquelle il se consacre jusqu'à la fin de sa vie. Déployant des qualités pédagogiques remarquables, il laisse chez tous les élèves qu'il a formés une empreinte des plus profondes et un souvenir reconnaissant pour un homme si enthousiaste, si affable envers ses étudiants [21].

Entré en 1907 au conseil d'administration de l'école, il y occupe le poste de secrétaire général de 1910 à 1919. Cette année-là, il est nommé directeur de l'enseignement. Sous son autorité, les programmes sont révisés. Il joue un rôle prépondérant dans le développement de l'enseignement sur fantôme (= mannequin) et dans l'enseignement de la prothèse clinique, et de laboratoire. En 1920, il devient directeur adjoint, puis en 1926, il est le nouveau directeur de l'Ecole dentaire de Paris. Il le demeure jusqu'à sa mort [18].

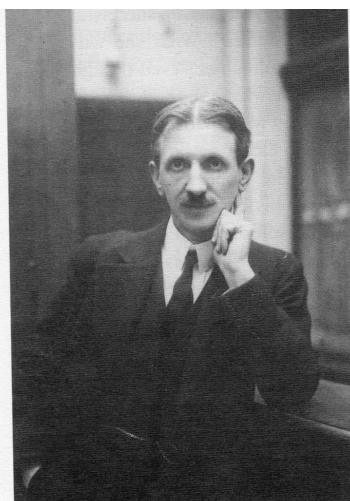


FIG. 1 – Professeur Georges Villain [5].

Successeur de Charles Godon (1854-1923)

Digne successeur de Charles Godon, il concentre ses efforts dans le maintien du renom mondial du titre « *Diplômé de l'Ecole dentaire de Paris* ». D'ailleurs, lorsque Godon prend sa retraite, c'est à Georges Villain et à Léon Frey qu'il confie la direction de la Bibliothèque du chirurgien-dentiste qu'il avait fondée [17].

Auteur de très nombreuses communications à la Société odontologique de Paris, il prend sa vice-présidence en 1913, puis, sa présidence en 1920. Cette même année, il prend aussi la vice-présidence de la section odontologique de l'Association française pour l'avancement des Sciences, qu'il finit par diriger en 1921 [18 ; 21].

Travailleur infatigable

Apportant une ardeur et une générosité sans égales dans la diffusion de ses idées basées sur des connaissances étendues dans tous les domaines de l'Odontologie, Villain a produit une œuvre considérable. Il a été également membre du comité de rédaction du journal *L'Odontologie* et l'est resté pendant 30 années [21].

« En février 1923, Georges Villain présente un nouveau procédé d'immobilisation des dents en mettant au point ce qui sera communément appelé le *stellite de contention*. » A la fin de sa carrière, il s'intéresse tout particulièrement aux pressions occlusales exercées sur les dents [22].

Spécialiste de l'orthodontie

Maître de l'orthodontie, il poursuit une œuvre de vulgarisation des plus persévérantes en vue de la prophylaxie des malformations dento-maxillaires, qui l'amène tout naturellement à présider les Congrès d'orthopédie maxillo-faciale de 1924 et de 1933. Entre-temps, il prend les commandes de l'European Orthodontological Society en 1932 et en préside son meeting l'année suivante. De 1934 à 1937, il dirige l'International College of Dentists [21].

Le chirurgien-dentiste français au début de la Première Guerre mondiale

La guerre éclate en 1914. C'est une profession balbutiante qui entame le conflit. En effet, la Loi Brouardel du professeur de médecine du même nom vient tout juste de lui conférer un statut légitime en 1892. Les dentistes d'ailleurs n'occupent que des fonctions subalternes au début des combats. Ils sont brancardiers ou infirmiers. Comme beaucoup d'autres, ces soldats se distinguent par leur bravoure, souvent au prix de leurs vies. Jean Piel Melcion d'Arc, appartenant à un régiment de marche de zouaves, « *s'est fait tuer héroïquement le 13 novembre 1914, en repoussant une attaque allemande qui tentait de franchir un pont (bataille de l'Yser).* » Il est porté à l'ordre du régiment [15 ; 16].

Adrien Audefroy de la 44^{ème} batterie du 28^{ème} régiment d'artillerie est porté à l'ordre du jour de l'Armée. « *Sous un feu violent subi par sa pièce pendant deux journées consécutives, (il) a réussi par son sang-froid à assurer, à la fois le service de sa pièce et celui du téléphone, a communiqué sa confiance à ses hommes, et a contribué ainsi à infliger aux objectifs des dégâts sérieux* [2 ; 15]. »

Le 15 octobre 1914, une circulaire ministérielle permet que les chirurgiens-dentistes soient incorporés dans les sections d'infirmiers militaires afin d'y exercer leur métier pour les soins d'urgence aux combattants, mais toujours en tant que soldats. Le même jour, le premier cabinet dentaire de campagne voit le jour à Clermont-en-Argonne sous la direction du médecin aide-major de 1^{ère} classe Armand Lévy. Le 30 octobre, de nombreuses pétitions pour la création d'un dentiste militaire sont signées par les dentistes et autres associations dentaires. Le 10 novembre, une autre circulaire, la n°14 198 C/7, décrète l'ouverture de trois centres de stomatologie et de prothèse maxillo-faciale à Paris, Lyon, et Bordeaux, celui du Val-de-Grâce dans la capitale étant le premier [12 ; 15]. Le 21 décembre, un chirurgien-dentiste prothésiste, recruté dans les formations sanitaires ou les corps de troupe, est affecté dans les hôpitaux d'évacuation. Sa mission consiste à appliquer des pansements spéciaux et des appareils provisoires de contention aux blessés atteints de mutilations de la face et des mâchoires. De plus, il est préconisé qu'à l'avant, des dentistes qualifiés puissent donner aux soldats les soins nécessités par des affections dentaires. Le 24 décembre, une nouvelle circulaire autorise les « *Directeurs régionaux du Service de Santé à faire appel aux concours bénévoles pour assurer le fonctionnement des cabinets dentaires de garnison là où ils ne trouveront pas de dentistes mobilisés* [2 ; 7]. »

Le 10 mars 1915, le Journal Officiel publie les décisions de la commission supérieure consultative du Service de santé, mais ses décisions ne sont pas appliquées tout de suite. Un chirurgien-dentiste est affecté dans chaque régiment au service dentaire. Une automobile dentaire, composée d'un chirurgien-dentiste et d'un technicien dentaire, est affectée dans un corps de troupe [16]. Les chirurgiens-dentistes sans affectation font partie du contingent des infirmiers militaires. Le 14 avril, le ministre de la Guerre Alexandre Millerand accepte par lettre officielle, la coopération de l'Ecole dentaire de Paris pour les soins à donner aux militaires. Le 10 mai, celle du Comité de secours pour les blessés des maxillaires et de la face est approuvée par le même ministre. Le 11 juin, l'école doit assurer le service d'une ambulance de 200 lits pour les mutilés de la face, créée à l'hôpital des convalescents du Lycée Michelet de Vanves. Ce service est pourvu en personnel et en matériel provenant de l'école. A ce moment précis, Georges Villain est déjà sur tous les fronts [14]. Le 1^{er} juillet, Justin Godart

devient Sous-secrétaire d'Etat au Service de Santé. Le 31 juillet, il visite la première automobile dentaire. Le même jour, Godart émet une circulaire qui décide l'appareillage des édentés en quinze à vingt jours. Le 25 août, Justin Godart visite l'hôpital du Lycée Michelet à Vanves, antenne de l'Ecole dentaire de Paris. Confronté à l'abnégation de ces hommes, des journaux s'émeuvent de l'absence des dentistes au sein des équipes de stomatologie (*Petit Journal* (20/08/1915), *France de demain* (21/08/1915) et *L'Humanité* (29/08/1915) [3].



FIG. 2 – Un dentiste opère sur le seuil d'un poste de secours [15].



FIG. 3 – Dentiste au front, près du « Chemin des Dames » - Septembre 1917 [4].

Mobilisé...

Revenons à Georges Villain et concentrons-nous sur l'action de cet homme à l'aube de la « Der des Der ». Professeur de prothèse dentaire à l'Ecole dentaire de Paris au début de la Première Guerre mondiale, Georges Villain est mobilisé le 2 août 1914, en tant qu'auxiliaire au dépôt du 13^{ème} régiment d'artillerie à Vincennes. Il y crée un service dentaire qui se charge de la remise en état de la bouche de chaque homme avant son départ au front. En septembre 1914, il fonde le premier service d'appareillage des édentés (E. D. P. V. G. 88). Dans le même temps, il dirige le service dentaire de garnison de l'Ecole dentaire de Paris (D. M. 45) [1].

Grand organisateur

Il administre depuis leur fondation, les services de prothèse maxillo-faciale du Dispensaire militaire V. G. 88 (1915), de l'hôpital Michelet (1915), du service de chirurgie et de prothèse maxillo-faciale de l'hôpital canadien de Saint-Cloud (1916), de l'hôpital 112 à Saint-Ouen (1917) et de l'hôpital Edith Cavell (1917) [1 ; 21]. En 1916, il organise l'école de rééducation des mutilés de l'Ecole dentaire de Paris. Il est nommé dentiste militaire à la création du grade. Il est chargé de la section de prothèse dentaire de l'Ecole Rachel entièrement consacrée aux veuves et aux orphelins. Il met en place le service dentaire d'usine. Il officie notamment dans les usines Renault et Citroën [1]. En 1917, il est l'initiateur des équipes volantes exprimant ainsi un vœu formulé au Congrès dentaire interallié de 1916. Il s'occupe de leur première application en situation au camp de Mailly en juillet. Le commandement lui adresse des lettres de félicitations concernant le fonctionnement des diverses cliniques installées dans ce camp, qui ont permis d'assurer la remise en état des bouches et l'appareillage dentaire de 3 000 hommes en moins de cinq semaines, sans retarder leur instruction militaire. Cette même année, il gère le service d'assistance dentaire aux réformés n°2 à l'Ecole dentaire de Paris [21].

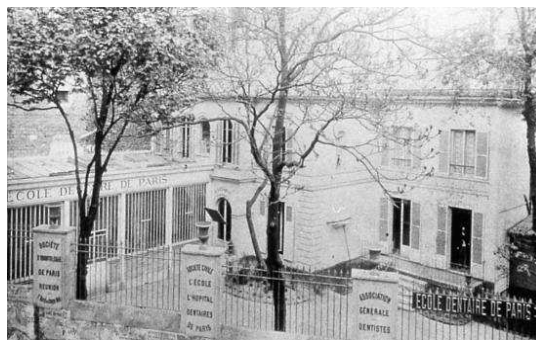


FIG. 5 – Ecole dentaire de Paris en 1890 [5].

Il milite pour un dentiste militaire.

Secrétaire à la Fédération dentaire nationale, il travaille à la reconnaissance dans l'armée, du statut et du grade de dentiste militaire. Le 9 septembre 1915, Villain envoie un rapport commandé le 31 août par Justin Godart, Sous-secrétaire d'Etat au Service de Santé des Armées de 1915 à 1918, au nom de la FDN, au ministre de la Guerre Gallieni demandant l'institution de dentistes militaires sur le front [16]. Le 13 septembre, Godart rencontre Villain de nouveau au cours de sa visite de l'Ecole dentaire de Paris. Le 26 février 1916, après de nombreux entretiens avec Blatter et Villain, le ministre de la Guerre Joseph Gallieni demande la création d'un dentiste militaire dans l'armée de terre au président de la République Raymond Poincaré. Le jour même, Raimond Poincaré ordonne par décret la création d'un corps de dentistes militaires et pour la durée de la guerre seulement. Ce texte paraît au Journal Officiel, le 3 mars [2]. Le 27 février, Godart précise qu'ils seront 1 000, avec le grade d'adjudant. Leur tenue est celle de l'adjudant-infirmier avec un caducée argent complété de la lettre D haute de 1 cm. Ils sont rattachés aux ministères des Armées et de l'Intérieur, et placés sous les ordres du médecin-chef de leur unité. Ils sont porteurs du brassard prévu par la Convention de Genève signée par les Français, le 22 septembre 1864 [15 ; 16]. Villain triomphe.

Au préalable, en janvier 1916, Blatter, président de la FDN, et Georges Villain, représentant l'Ecole dentaire de Paris, se rendent à plusieurs reprises auprès de Lacaze, ministre de la Marine, pour attirer l'attention de ce dernier sur la nécessité de créer un corps de dentistes militaires dans la Marine. Lacaze envoie aussi son rapport au Président Poincaré qui donne son accord aussitôt, le 1^{er} mars 1916. Les dentistes de la Marine sont assimilés aux médecins auxiliaires, avec la même tenue et les mêmes insignes. Les deux décrets parus au Journal Officiel, la FDN s'empresse alors d'envoyer le texte à tous les chirurgiens-dentistes français dans une lettre datée du 3 mars 1916. Blatter, le président de la FDN, et Villain, son secrétaire général, en sont les signataires [2]. Le 4 mars, le Journal Officiel publie un autre décret qui précise que le ministre de la Marine, l'amiral Lacaze, est autorisé à recruter des chirurgiens-dentistes pour seconder les médecins de la Marine sous les ordres desquels ils sont placés. Un décret à la même date ordonne que les dentistes non gradés soient affectés à des sections d'infirmiers. Le 9 juin, l'instruction ministérielle sur les services de stomatologie, n° 8119 3/7, véritable charte des dentistes militaires, établit de façon complète et suffisamment détaillée, l'organisation des centres de chirurgie et de prothèse maxillo-faciale, des centres d'édentés, et des cabinets dentaires de garnison [2 ; 7].

A partir de 1917, les écoles dentaires organisent des centres d'appareillage pour les malades ambulatoires, en liaison avec hôpitaux militaires et centres de stomatologie. Le 10 mars, Villain est inépuisable et n'a de cesse de tarauder Godart qui décrète la gratuité des appareils dentaires pour les soldats et les sous-officiers. Le 7 avril, le dentiste militaire régimentaire voit le jour. A la fin 1917, 50 dentistes militaires sont recensés. Le 3 juillet, une circulaire

informe les dentistes qu'ils recevront tout le matériel nécessaire à leur exercice à compter du 1^{er} septembre [2 ; 7].

Les pourparlers avec Godart se poursuivent jusqu'à son départ le 8 février 1918. La FDN salue son départ et le remercie pour son travail remarquable au service de la profession.

Dès le 20 mars 1918, Lucien Mourier, successeur de Justin Godart, reçoit en audience Blatter et Villain, et leur confirme le prochain dépôt du projet de loi en vue de la création d'officiers dentistes. Le 25 mars 1918, il est déposé à la Chambre des députés, au nom du ministre de la Guerre et du ministre des Finances. Le 25 avril 1918, une délégation composée de Blatter et de Villain pour la FDN, et des trois directeurs des écoles de Lyon et de Paris, rencontre Mourier et discute de certaines clauses du projet de loi, comme notamment les insignes distinctifs des futurs officiers. Tout au long du mois de mai, les plus hautes instances de la profession s'unissent pour s'assurer du concours actif du rapporteur M. Lorimy et de la commission de l'armée de la Chambre des députés. Cette dernière adopte le 5 juillet 1918, une loi par laquelle un corps d'officiers dentistes est définitivement constitué sans limitation de durée. Ils pourront accéder au rang de lieutenant et de sous-lieutenant. Le mardi 8 octobre 1918, le Sénat approuve cette loi. Le 18 octobre 1918, le Parlement vote la loi en question qui paraît au Journal Officiel, le 20 octobre 1918 [2].

De 1914 à 1918, 88 dentistes sont morts sur le front. 156 citations ont été délivrées à des dentistes [2 ; 7 ; 15].

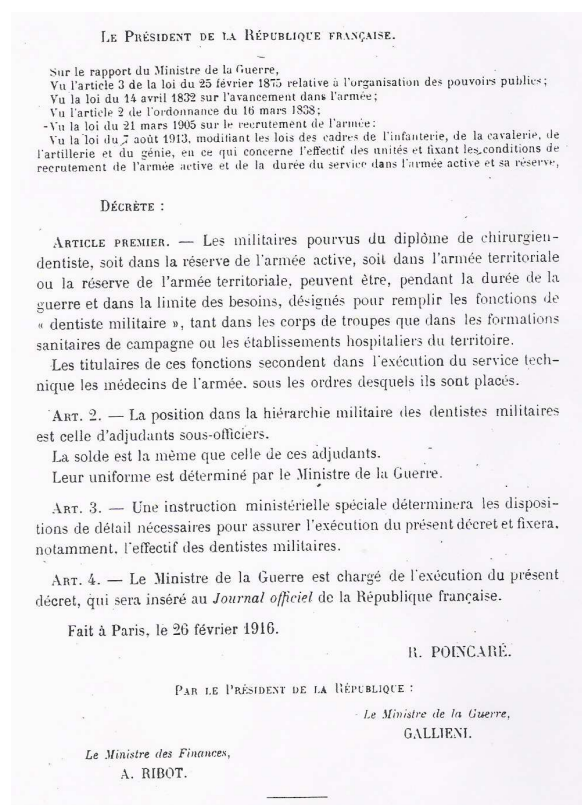


FIG. 5 – Décret du 26 février 1916 de Raymond Poincaré ordonnant la création d'un dentiste militaire dans l'armée française [2].

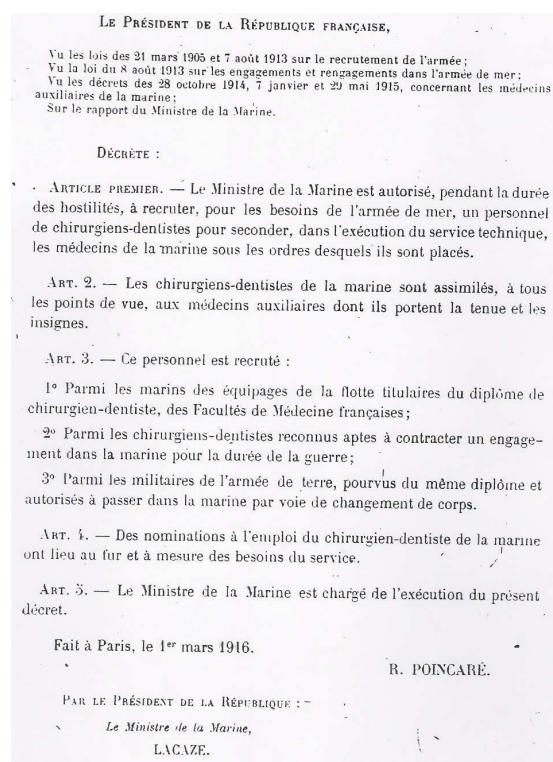


FIG. 6 – Décret du 1^{er} mars 1916 de Raymond Poincaré ordonnant la création d'un dentiste militaire dans la marine française [2].

Après l'armistice...

A la suite de la démobilisation, il n'y a plus de dentiste militaire dans l'armée active. Aussi, le 23 octobre 1919, Mourier décide de solliciter les dentistes civils en leur offrant des conditions de rémunération tout à fait intéressantes. La FDN, par l'intermédiaire de Villain, se mobilise afin que les praticiens puissent poursuivre leur action auprès des grands blessés de la face. De

plus, il insiste sur l'importance de l'engagement pris par l'Etat de soigner et d'appareiller les blessés de la face, leur vie durant. Enfin, il fait appel au sens patriotique et professionnel de ses confrères civils afin qu'ils mettent au service de l'intérêt national, « *leur science, leur conscience et leur dévouement* [2]. » « *Redevenus civils, nous devons continuer le rôle actif et méritoire que notre profession a joué pendant la guerre par devoir patriotique et professionnel, afin de permettre à nos organisations professionnelles de poursuivre leur action jusqu'à complète satisfaction de nos revendications équitables* [20]. »

Le Congrès dentaire interallié

Le 9 novembre 1916, se déroule à Paris, le Congrès dentaire interallié qui tient ses séances du 9 au 13 novembre pour les démonstrations et communications, et du 14 au 18 pour les visites dans les divers services, et les différentes formations de Paris s'occupant de prothèses, et de restaurations maxillo-faciales. C'est le lundi 13 novembre qu'a lieu l'assemblée générale. Villain en est l'initiateur [16].

Des conférences et des travaux pratiques, comme aussi des présentations de malades, sont faites par les congressistes au siège de l'Ecole dentaire de Paris, au 45, rue de la Tour d'Auvergne [15]. Il s'y tient une exposition très complète des divers moulages et appareils de contention temporaire ou définitive, d'appareils de redressement, de blocage des mâchoires, de dilatation pour les divers trismus, les atrésies labiales et buccales. Après la séance solennelle présidée par le Sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé des Armées, Justin Godart, de nombreux rapports et des communications sont lus sur le traitement des fractures des maxillaires, et en particulier du maxillaire inférieur. Dans ces différents travaux, tous les cas sont considérés depuis les fractures sans perte appréciable de substance osseuse et sans trop grands délabrements, jusqu'à la perte complète de la mandibule, les pseudarthroses ostéofibreuses, les ostéosynthèses, les greffes osseuses,... Les conduites à tenir dans chaque cas, les techniques de premiers soins, les divers systèmes de blocage ou d'immobilisation sont également présentés. La question des édentés figure aussi au programme, ainsi que des études concernant l'organisation des services dentaires du front et les services des régions [6 ; 8 ; 11 ; 13 ; 19].

Si le congrès ralentit l'action de la plupart des services de stomatologie en France puisque de nombreux dentistes de garnison y assistent [19], à l'issue du colloque, Villain est unanimement applaudi. Ce congrès connaît un succès considérable [2 ; 7].

Les actes du congrès ont tous été publiés par Georges Villain en 1917. Ils représentent deux tomes, 1 600 pages et 1 100 figures. Villain les publie en moins d'un an sans négliger un instant ses diverses responsabilités [1 ; 19].

Missionné par le gouvernement

Pendant la guerre, il est chargé de missions par Godart, en Angleterre, auprès de la British Dental Association en juin 1916, ensuite en Amérique, à Chicago, au congrès mixte de la Canadian Dental Association et de la National Dental Association des Etats-Unis, en juillet 1918. A la demande de l'American Institut of Dental Teachers, il assiste à sa réunion qui a lieu à Atlanta en janvier 1919, et fait une série de conférences axées sur les lésions traumatiques de la face, et des maxillaires, dans trente Facultés dentaires des Etats-Unis, et du Canada [9 ; 18 ; 21].

En 1917, il est demandé par l'armée américaine pour faire des cours aux Medical Training Schools de Langres en France et du camp de Greenleaf de Chattanooga aux Etats-Unis. Par la suite, il est de nouveau délégué par le gouvernement français aux Etats-Unis et au Canada en 1919, puis en 1933, à Chicago [9 ; 18 ; 21].

FDN et FDI

Il apparaît parmi les membres de la Fédération dentaire nationale pour la première fois en 1907 et en prend la présidence de 1924 jusqu'à sa mort. De même, il rejoint la Fédération dentaire internationale en 1908 et assiste à partir de cette date à toutes les manifestations de cette société [18]. Sa place y est prépondérante. Il en devient le secrétaire adjoint en 1914, le secrétaire général en 1926. Fortement impliqué dans ses travaux, il est le président du VIII^{ème} Congrès dentaire international tenu à Paris, en 1931. Il a déployé lors de cette grande réunion une activité si formidable que le congrès a été une des plus belles manifestations scientifiques de l'époque. 3 000 congressistes se sont réunis pour l'occasion, qui l'ont acclamé président de la FDI, fonction qu'il occupe jusqu'en 1936 où il en devient président d'honneur. Il en est le troisième président français après Charles Godon, le premier et fondateur, qui l'a présidé deux mandats durant, de 1901 à 1904, puis de 1909 à 1910, et E. Sauvez, de 1907 à 1909 [10]. L'ensemble des rapports et travaux qui y ont été présentés ont fait l'objet de deux gros volumes de plus de 3 000 pages dont Villain a assuré la publication. A l'issue du congrès dont l'organisation s'est révélée remarquable en tous points, lors du repas de gala, une plaquette en bronze lui est remise par l'ensemble des adhérents pour son œuvre remarquable [21].

Villain et le nazisme

Le 28 juillet 1933, lors du congrès annuel de la Fédération dentaire internationale à Edimbourg, Georges Villain, alors son président, prononce un discours tonitruant qui fustige les crimes du régime nazi. Par son ardeur à défendre la liberté et l'idée de démocratie, affichant ouvertement son souhait d'aider les dentistes juifs allemands en pleine détresse, associé à Maurice Roy, son grand ami, il fait adopter par le comité exécutif de la FDI, une motion déclarant « *Le conseil exécutif de la FDI, dûment rassemblé en session à Edimbourg, le 28 juillet 1933, considérant uniquement la protection des droits acquis par les dentistes du monde entier par leurs diplômes accordés par des autorités compétentes dans leurs pays respectifs, déclare qu'en aucun cas, une question de race, de religion ou de politique ne peut restreindre la liberté et l'exercice de la profession de nos collègues dûment qualifiés. De même, aucune restriction ne peut leur être imposée qui pourrait les pousser à des manquements quant à leurs obligations morales et professionnelles.* » Celle-ci est adoptée à l'unanimité, moins les Allemands qui se retirent de la FDI [10]. Jusqu'à sa mort, il a essayé d'aider, puis de sauver les dentistes juifs du joug hitlérien.

Des honneurs unanimes ...

Membre d'honneur de nombreux congrès étrangers, un grand nombre de sociétés ont tenu à le voir figurer dans leurs membres honoraires : l'Association générale des dentistes de Belgique, la Société odontologique Finlandaise, la Royal Society of Medicine, la Société dentaire de Montréal, la Sociedad Dental de Caracas (Vénézuëla), la Dansk Tandloegeforening (Danemark), la Société hellénique odonto-stomatologique, la Academia de Estomatologia del Peru, la Sociedad Odontologico de Valapraiso et celle du Chili, la Federacion Dental Mexicana, la Société dentaire nipponne, la Kaiserlich Deutsche Leopoldina Akademie der Naturforscher (Allemagne), l'Union des chirurgiens-dentistes de Bulgarie, l'Association des stomatologistes de Lwow (Pologne), l'Association des dentistes autrichiens, [18 ; 21]...

Il est nommé aussi docteur en chirurgie dentaire (honoris causa) et professeur honoraire de l'Université Laval de Montréal, docteur ès sciences (honoris causa) de l'Université de Pennsylvanie, et docteur en droit (honoris causa) de l'Université Loyola de Chicago [21].

... *Et des décorations internationales*

En outre, il est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1923, puis officier en 1936. Il est aussi commandeur de l'Ordre d'Isabelle la Catholique en 1925, chevalier de l'Ordre du Roi Léopold en 1933 et commandeur du Mérite autrichien en 1937 [18].

Des hommages mondiaux lui sont rendus à son décès.

Il décède tragiquement suite à un accident d'automobile à l'âge de 57 ans. A cette heure, il est une des plus importantes figures de la dentisterie française. Il laisse derrière lui, 241 publications en français, en anglais et en allemand. Il a effectué 129 communications en français et en anglais, dans le monde entier. Les hommages commémorant sa mort se multiplient dans le monde entier, dans tous les journaux confraternels et toutes les langues [17 ; 21].

Un buste est inauguré en son honneur le 23 juillet 1939, à l'Ecole dentaire de Paris, au 45, rue de la Tour d'Auvergne, dans le IX^{ème} arrondissement de Paris [21].

Aujourd'hui, un prix de la FDI destiné à récompenser certains travaux scientifiques porte encore son nom.

REMERCIEMENTS

Avec tous mes remerciements au professeur Michel Germain et au docteur André Fabre pour leur amitié et leur soutien.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] ANONYME - Georges Villain, dentiste militaire. In *Le Dentiste Militaire*, mai 1938.
- [2] AUGIER S. - *Les chirurgiens-dentistes français aux Armées pendant la Première Guerre mondiale (1914-1918)*, Organisation d'un service dentaire et stomatologique. Thèse Doct. Chir. Dent., Lyon I, 1986.
- [3] BECAVIN G. - De l'utilité du dentiste aux armées. In *Congrès dentaire interallié 1914-1917*, G. Villain (éd.), Paris, 1917, 2, 1177-1178.
- [4] BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, Paris, 2007.
- [5] BIUSANTE - <http://www.bium.univ-paris5.fr>, Paris, 2008.
- [6] BRUSCHERA L. - Les services dentaires aux armées (zone de l'avant). In *Congrès dentaire interallié 1914-1917*, G. Villain (éd.), Paris, 1917, 2, 1235-1236.
- [7] CALIOT V. - *Rôle des chirurgiens-dentistes français aux Armées durant la Première Guerre mondiale (1914-1918)*. Thèse Doct. Chir. Dent., Bordeaux II, 1993.
- [8] COUSIN P. - Fonctionnement du service dentaire dans une division d'infanterie. In *Congrès dentaire interallié 1914-1917*, G. Villain (éd.), Paris, 1917, 2, 1186-1187.
- [9] DERANIAN M. - *Miracle Man of the Western Front*, Chandler House Press, 2007.
- [10] ENNIS J. - *The Story of the Fédération Dentaire Internationale (1900-1962)*. FDI (ed.), Londres, 1967.
- [11] EUDLITZ - Communication du rôle du dentiste à l'avant, ce qu'il pourrait être. In *Congrès dentaire interallié 1914-1917*, G. Villain (éd.), Paris, 1917, 2, 1327-1330.
- [12] FERRET-DUSSART K. - *La chirurgie maxillo-faciale à travers l'histoire*. Glyphe et Biotem (éd.), Collection Société, histoire et médecine, Paris, 2004.
- [13] GAIGNON A. - Communication de la pratique dentaire sur le front. In *Congrès dentaire interallié 1914-1917*, G. Villain (éd.), Paris, 1917, 2, 1305-1310.
- [14] KONIECZNY B. - *Le chirurgien-dentiste dans le Service de Santé des Armées françaises durant les guerres modernes*, Thèse Doct. Chir. Dent., Nantes, 1992.
- [15] MUSEE DU SERVICE DE SANTE DES ARMEES DU VAL-DE-GRACE, Paris, 2006.
- [16] RIAUD X. - *Première Guerre mondiale et stomatologie : des praticiens d'exception*. L'Harmattan (éd.), Collection Médecine à travers les siècles, Paris, 2008.
- [17] RIAUD X. - *Pionniers de la chirurgie maxillo-faciale (1914-1918)*. L'Harmattan (éd.), Collection Médecine à travers les siècles, Paris, 2010.
- [18] ROY M. - Georges Villain, sa vie, son œuvre. In *L'Odontologie*, 1938.

- [19] SAUTIEUX P. - *Rapport sur le fonctionnement du Centre d'édenté de la Région du Nord*. Boulogne-sur-Mer, décembre 1916.
- [19] VILLAIN G.- Rapport « Conclusion ». In *Congrès dentaire interallié 1914-1917*, G. Villain (éd.), Paris, 1917, 2, 1478-1489.
- [20] VILLAIN G. - Les services dentaires de l'Armée et le concours des civils. In *L'Odontologie*, 30/12/1919, 552-558.
- [21] VILLAIN G. (MME) - *Georges Villain (1881-1938), In Memoriam*. N°864/1000, Paris, 1947.
- [22] ZIMMER M. - Petite histoire de l'Art dentaire du XVIII^{ème} siècle à 1950. In *Actes de la Société française d'histoire de l'art dentaire*. <http://www.bium.univ-paris5.fr>, Paris, sans date.

"Publié avec l'aimable autorisation de la Pierre Fauchard Academy".